

Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2016

Objet. : Délégation de signature
VP du CA en charge de la Formation

ARRETE N° 2016-63

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 712-2 ;

Vu les statuts de l'université Lille 1 ;

Arrête

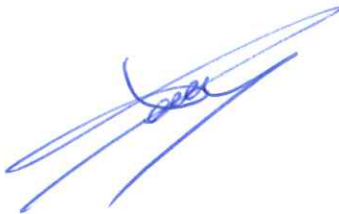
Article 1:

Délégation de signature est accordée à Monsieur Dominique DEROZIER, Vice-président du conseil d'administration en charge de la formation, à l'effet de signer au nom du président de l'université tous actes et décisions relatifs à son domaine d'attribution.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature
valant visa de la présente délégation
Dominique DEROZIER



Jean-Christophe CAMART
Président de l'Université Lille 1

